

AAP PFMG 2025

AURAGEN

AUvergne **Rhône-Alpes** **Génomique**
PLATEFORME DE SEQUENÇAGE
TRES HAUT DEBIT A VISEE SANITAIRE

Fiche technique parcours des échantillons
pré-indications Maladies Rares

Envoi des échantillons

Consignes de prélèvements constitutionnels Maladie Rare en complément du Manuel Utilisateur d'Hygen

Prélèvements dans des tubes en plastique en présence d'EDTA (bouchon violet) pour le patient et chacun de ses parents biologiques

Adultes : 2 ml minimum

Enfants de 6 mois à 15 ans : 2 ml minimum

Enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum



Pour identifier les tubes de prélèvement :

Option 1 : Utilisez vos propres étiquettes et collez-en un exemplaire sur la feuille de transfert.

Option 2 : Utilisez la planche d'étiquettes éditables depuis le formulaire de prescription sur HYGEN
<https://hygen.auragen.fr>

Envoi des échantillons

Conservation et Emballage des prélèvements

Conservation

Température ambiante pendant 7 jours (du prélèvement à l'extraction d'AI)

Les échantillons doivent nous être acheminés rapidement afin de respecter ce délai.

Emballage

Insertion des tubes dans un sac Diagnobag (taille A5 homologué UN3373 avec adsorbant)

Rangement des feuilles de transfert accompagnant les tubes (pochette externe du sac)

Rangement des sacs Diagnobag dans un colis de 4 litres (amené par le transporteur BioLogistic)

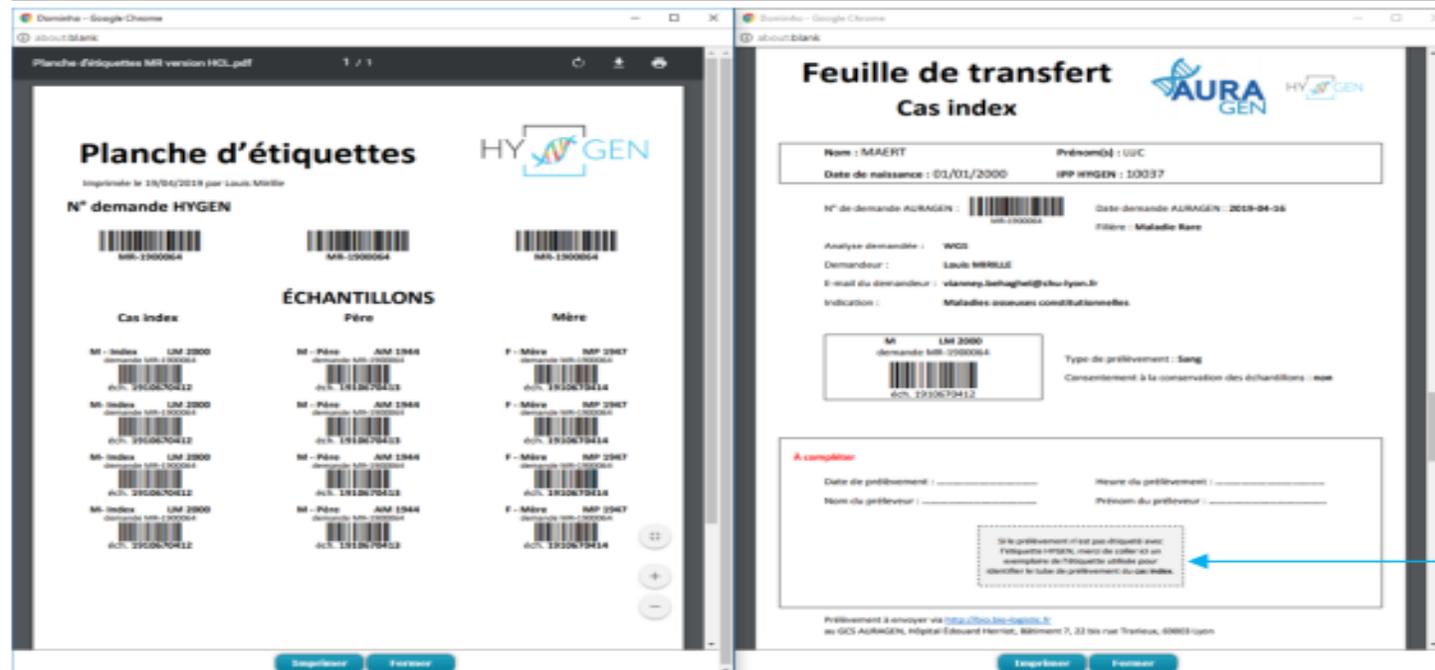


Envoi des échantillons

Étiquettes et feuille de transfert

La feuille de transfert à joindre impérativement aux prélèvements récapitule les informations indispensables au séquençage

Si vous avez utilisé vos propres étiquettes et non pas les étiquettes HYGEN, veuillez à coller, dans l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert, un exemplaire de chaque étiquette utilisée.



The image shows two browser windows side-by-side. The left window displays a 'Planche d'étiquettes' (label sheet) with a grid of labels for 'Cas index' (Father and Mother) and 'ÉCHANTILLONS' (Samples). Each label includes a barcode and the HYGEN logo. The right window shows a 'Feuille de transfert' (transfer sheet) form for 'Cas index'. The form contains the following information:

- Header:** Feuille de transfert, Cas index, AURA GEN, HYGEN logos.
- Personal Info:** Nom : MAERT, Prénom(s) : UIC, Date de naissance : 01/01/2000, N°P HYGEN : 10037.
- Request Info:** N° de demande AGRAGEN : [barcode], Date demande AGRAGEN : 2019-04-05, Filière : Maladie Rare.
- Analysis Info:** Analyse demandée : WGS, Demandeur : Louis MERRUE, E-mail du demandeur : vmerrue@hygen.fr, Indication : Maladies rares constitutionnelles.
- Sample Info:** M - LM 2000, demande N°: 1000064, Type de prélèvement : Sang, Consentement à la conservation des échantillons : non.
- Form Section:** A compléter. Fields for Date de prélèvement, Heure de prélèvement, Nom du préleveur, and Prénom du préleveur.
- Instructions:** Si le prélèvement n'est pas étiqueté avec l'étiquette HYGEN, merci de coller ici un exemplaire de l'étiquette utilisée pour identifier le tube de prélèvement. (A blue arrow points to this instruction box from the text above).
- Footer:** Prélèvement à envoyer via <http://www.hygen.fr> au GIC AURAGEN, Hôpital Edouard Belin, Bâtiment 7, 33 rue rue Trousseau, 63003 Clermont.

Envoi des échantillons

Avant toute demande d'enlèvement : Métropole uniquement

Création d'un sous compte BioLogistic

avant toute demande d'enlèvement :

- Besoin d'un identifiant
- Besoin d'un mot de passe provisoire
fournis par Biologicistic

Ceci permet l'accès Extranet dédié pour chaque membre par établissement ou service (<http://bio.bio-logicistic.fr>).

Le sous compte extranet doit être activé afin de :

- créer les demandes d'enlèvement
- Imprimer les étiquettes d'expédition
-

Envoi des échantillons

Avant toute demande d'enlèvement : Métropole uniquement

Votre Extranet :

BioLogistic
chronopost

Merci de saisir votre identifiant :

Mot de passe :

[Se connecter](#)

BioLogistic
chronopost



Contact
Tel: 03.87.37.40.57
Fax: 03.59.81.59.25
reseau@biologic.fr

Commande de transports

Suivi des transports

Envoi des échantillons

Demande d'enlèvement sur l'extranet : Métropole uniquement

<http://bio.bio-logic.fr>

L'accès à votre extranet permet :

Avant l'envoi :

- Passage d'une commande
- Création du bon de transport
- Impression du bon de transport sur une imprimante standard afin de le remettre au chauffeur avec les prélèvements.

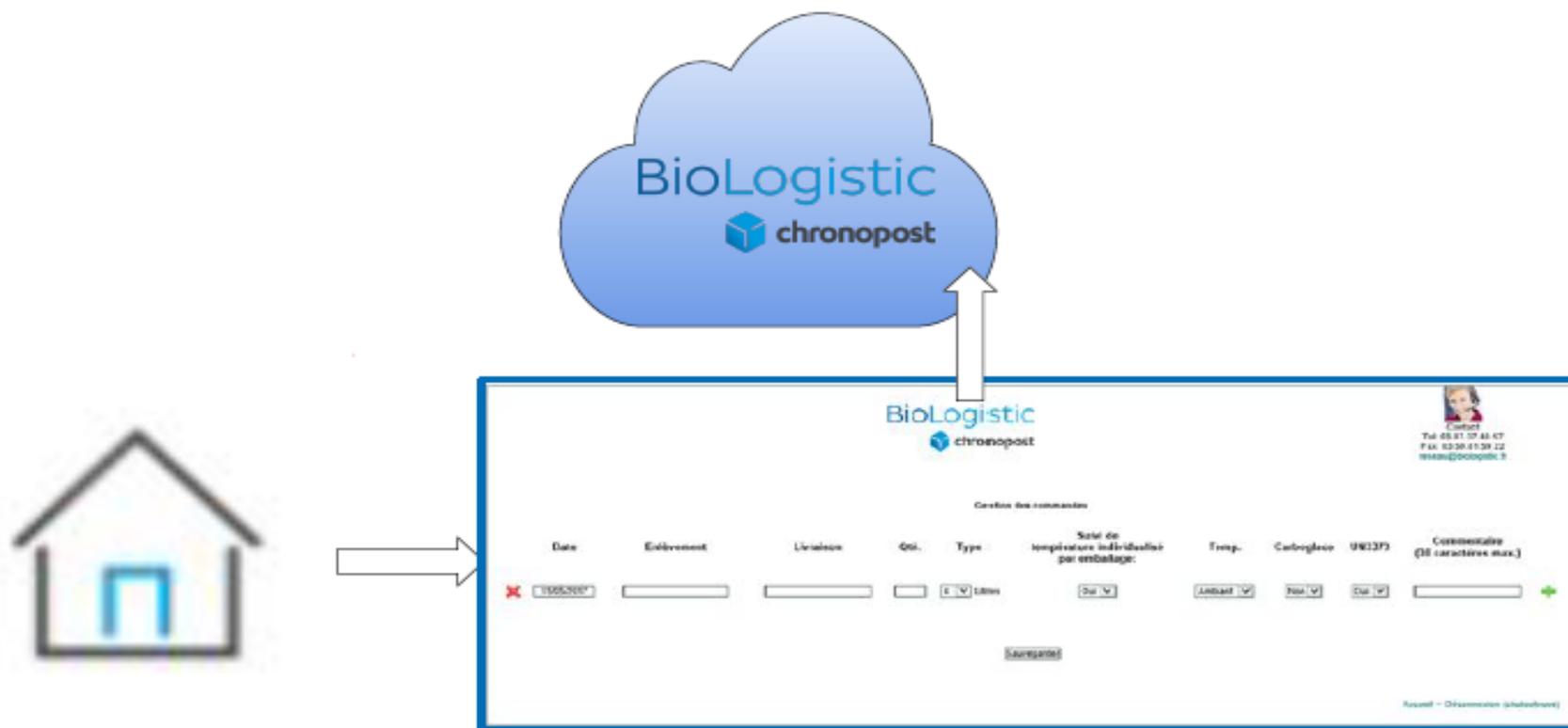
La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard**

la veille de l'envoi sur l'extranet de BioLogistic (<http://bio.bio-logic.fr>).

- avant 17h pour un départ le lendemain dans la journée (8h-18h)
- jusqu'à 1h avant l'enlèvement si passage quotidien pour un départ dans la journée (8h-18h)

Envoi des échantillons

Demande de transport via votre Extranet : J+1 en France métropolitaine



Possibilité d'envoyer le bon de transport par PDF à l'expéditeur

Envoi des échantillons

Contraintes logistiques : Métropole
Transport en J+1
Demande d'enlèvement la veille avant 17H

Echantillons constitutionnels température ambiante (sang)	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Jour de prélèvement					
Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi	avant 17h	avant 17h	avant 17h		Avant 17h
Jour d'expédition de BIOLOGISTIC	8h-18h	8h-18h	8h-18h	8h-18h	
Jour de réception chez AURAGEN		avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30	avant 12h30